

Projet d'établissement

***Notre priorité est le développement artistique dans trois domaines :
les arts plastiques, la musique et l'expression corporelle et verbale.***

Dans le domaine des Arts plastiques :

- Percevoir et exprimer une émotion
- Percevoir et s'exprimer sur les modes d'expression et les techniques d'exécution
- Percevoir et s'exprimer par le sujet, le genre, le style
- Percevoir et s'exprimer par le langage plastique
- Percevoir et exprimer le contexte culturel

Dans le domaine musical :

- Percevoir et s'exprimer par le rythme
- Percevoir et s'exprimer par des séquences sonores
- S'exprimer par la voix
- S'exprimer par le corps
- S'exprimer par la pratique instrumentale
- Réagir, émettre son avis, communiquer son vécu, son émotion

Dans le domaine du Corps et de la Parole :

- Percevoir et exprimer le langage corporel
- Percevoir et exprimer le langage scénique
- Réagir, émettre son avis, communiquer son vécu, son émotion

Une priorité pédagogique :

« Travailler les activités artistiques pour que l'enfant puisse mieux exploiter ses sens. Ayant une meilleure connaissance de lui-même et de ses émotions à travers diverses techniques artistiques, il pourra mieux se structurer et aborder les apprentissages futurs. »

En initiant aux différents arts, l'école se doit de

- sensibiliser à toutes les formes d'expression, notamment en exerçant les perceptions visuelles et auditives ;
- faire acquérir des techniques permettant d'accéder à la maîtrise objective des choses de l'art, de se dépasser pour atteindre la créativité ;
- traiter et structurer les savoirs pour qu'ils deviennent transférables ;
- participer à la formation équilibrée pour que chacun découvre et construise sa personnalité.